



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Paris, le 28 novembre 2017  
N° 233

## Communiqué de presse

Le ministre de l'Économie et des Finances **Bruno Le Maire** a saisi la Banque de France le mercredi 22 novembre 2017 de la question des comptes bancaires du Front National. Cette saisine faisait suite à la décision de la Société Générale de clôturer les comptes de ce parti ouvert dans ses livres.

La Banque de France a procédé à une analyse de la situation. Il en ressort que les décisions prises sont conformes au cadre réglementaire en vigueur. Par ailleurs, le Gouverneur relève que le Front National a pu faire valoir le droit au compte dont il dispose comme toute personne morale.

Le ministre prend note de ces conclusions rendues publiques ce matin. Il apparaît que le Front National a bénéficié d'un traitement strictement conforme au droit. La Banque de France ne relève ainsi aucune discrimination.

Le ministre restera attentif à ce que les partis politiques disposent des services bancaires nécessaires à l'exercice de leur mission et leur permettant de contribuer au débat démocratique.

### **Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)